

Lausanne, le 30 octobre 2013

Communiqué de presse

Primes maladie 2014: agendez les portes ouvertes de la FRC!

Primes maladie : économiser de manière réfléchie !

La Fédération romande des consommateurs propose des consultations gratuites pour tous les assurés romands

Durant les permanences FRC gratuites et ouvertes à tous, les assurés seront conseillés et guidés pour faire des économies sur leurs primes maladie de base soit en restant dans la même caisse en optant pour une franchise plus élevée ou un modèle alternatifs (médecin de famille, HMO, télémedecine), soit en changeant de caisse. Les conseils donnés seront adaptés et personnalisés: une personne en mauvaise santé ou âgée ne sera pas orientée de la même manière qu'un individu en bonne santé par exemple. Le choix non réfléchi d'une caisse ayant opté pour le remboursement des médicaments selon le système du tiers garant (Assura, Supra, maxi.ch, Sanagate, Intrax, CompactOne) ou offrant des modèles alternatifs restrictifs peut être lourd de conséquences. Nos portes ouvertes sont là pour guider intelligemment chacun dans ses choix.

Pour y voir clair et économiser intelligemment sur vos primes d'assurance de base, rendez-vous dans les locaux de la FRC proches de chez vous :

- FR:** 13 novembre de 9h à 13h dans les locaux de Fribourg pour tous, rue du Criblet 13, Fribourg
- GE:** 7 novembre de 9h à 12h et 11 novembre de 13h30 à 16h30 au bureau conseil FRC, rue Liotard 5, Genève
- JU:** 5 novembre de 14h à 17h au bureau conseil FRC, rue des Granges 12, Delémont
- NE:** 12 novembre de 14h à 17h30 au bureau conseil FRC, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel
- VD:** 4 novembre de 14h à 16h et 15 novembre de 10h à 12h30 à la permanence FRC, rue de Genève 17, Lausanne
- VS:** 5 novembre de 9h à 11h et 7 novembre de 14h à 17h au bureau conseil FRC, rue des Châteaux 2, Sion

Recommandations à observer pour changer de caisse :

- Attendre d'avoir reçu les communications des nouvelles primes de sa caisse actuelle.
- Ne pas avoir d'arriérés de primes et de participations.
- Faire que le courrier de résiliation arrive le 29 novembre au plus tard à sa caisse (le jour de réception faisant foi).

Personne de contact :

Valérie Muster, juriste, responsable de la permanence FRC, 021 331 00 90